

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 33 du 4 juillet 2014

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte 6

CIRCULAIRE N° 23436/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV
portant abrogation d'un texte.

Du 19 juin 2014

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale ; sous-direction de la gestion du personnel ; bureau du personnel sous-officier de gendarmerie et volontaire.*

CIRCULAIRE N° 23436/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV portant abrogation d'un texte.

Du 19 juin 2014

NOR D E F G 1 4 5 1 0 3 0 C

Texte abrogé :

Circulaire n° 50000/DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 9 décembre 1998 (BOC, 1999, p. 963 ; BOEM 651.4.5) modifiée.

Référence de publication : BOC n° 33 du 4 juillet 2014, texte 6.

Le texte ci-après est abrogé :

- la circulaire n° 50000/DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 9 décembre 1998 modifiée, relative à la gestion des sous-officiers de gendarmerie affectés outre-mer au titre du régime général.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,*

Philippe MAZY.